Alertés de la pollution accidentelle qui a privé d'eau potable les habitants de Vironchaux, du 21 au 26 Mai dernier, les Amis de la Terre d'Abbeville déplorent le manque d'information dont disposent les agriculteurs qui manipulent des produits toxiques et dangereux, sans connaître les risques qu'ils font courir aux populations.

Afin d'éviter de nouveaux accidents du même type dont les conséquences pourraient être beaucoup plus dramatiques (à Vironchaux, un cochon est mort à cause du Parathion présent dans l'eau des canalisations, mais demain ce sera peut-être un enfant ?), les Amis de la Terre d'Abbeville demandent aux autorités compétentes de prendre les dispositions suivantes;

1°) un étiquetage précis et complet sur chaque récipient ou contenant de produits destinés à l'agriculture. Cet étiquetage doit mentionner la composition exacte du produit, les risques encourus par l'utilisateur, les précautions à prendre lors de l'utilisation, les mesures d'urgence à mettre en oeuvre en cas d'intoxication, d'accidents ou de pollution.

2°) une information destinés à tous les agriculteurs leur précisant les précautions à prendre lors de l'utilisation de produits dangereux ou toxiques. les mesures préventives obligatoires à respecter, les premiers symptômes d'une intoxication chronique ou massive et la conduite à tenir dans une telle éventualité, la législation des produits toxiques et dangereux.

Cette information doit se faire par collaboration entre les différents services concernés:
le Service de la Protection Civile
les Services de Santé, les Agriculteurs,
les Gendarmeries, l'Agence de Bassin Nord-Picardie
les Sapeurs pompiers, les élus locaux.

3°) Nous demandons à ce que des mesures rapides soient prises afin de retirer du marché des produits dont la nocivité et la toxicité à plus ou moins long terme ont été clairement démontrées.
En effet utilisés comme défoliants ou herbicides, les produits se concentrent au long des chaînes alimentaires (dans les plantes cultivées, dans la viande ou le lait, et en fin de chaîne dans le corps humain).

4°) Dans un premier temps, nous demandons à ce que des mesures d'information pratique soient distribuées aux agriculteurs par voie syndicale ou de presse.
Nous proposons un certain nombre de mots d'ordre :
Agriculteurs, respectez les normes de sécurité lors de l'épendage de produits toxiques !
Ne laissez pas tremper les tuyaux de remplissage dans les cuves de traitement, en cas de coupure d'eau, les produits dangereux peuvent être aspirés par la dépression dans les canalisations du réseau public d'eau potable !
C'est ce qui est arrivé à Vironchaux. A Vironchaux un cochon en est mort. Demain, ce pourrait être un enfant.
5°) Nous demandons que, d'une manière systématique, les résultats des analyses de l'eau soient mises à la connaissance du public par affichage dans chaque municipalité. Cette mesure est destinée à la qualité de l'eau de boisson, mais également à la qualité des eaux de nos rivières et de la mer.

Nous tenons à appuyer l'initiative de la pétition qui a circulé spontanément à Vironchaux dès que la pollution a été connue. Nous en approuvons les termes :
"Emus par une récente pollution accidentelle qui a frappé un agriculteur de Vironchaux et qui aurait pu avoir des conséquences importantes sur la santé publique; nous demandons